

LES CENTRES DE GESTION DU DOUBS, DU JURA, DE LA HAUTE-SAONE ET DU TERRITOIRE DE BELFORT

ORGANISENT POUR LA FRANCHE-COMTE

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE LE 20 JUIN 2007

CONDITIONS D'INSCRIPTION	
EXAMEN PROFESSIONNEL	<p>Ouvert aux adjoints techniques territoriaux de 2^{nde} classe qui, au 31/12/07, comptent au moins un an d'ancienneté dans le 2^{eme} échelon et au moins 1 an de services effectifs dans ce grade.</p> <p>Rappel important :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les agents des services techniques, agents techniques, agents de salubrité, gardiens d'immeuble et aides médico-techniques sont reclassés dans le grade d'adjoint technique de 2^{eme} classe à identité d'échelon et conservation de leur ancienneté dans cet échelon à compter du 1^{er} janvier 2007. - les fonctionnaires titulaires du grade d'agent technique et du grade de gardien d'immeuble, intégrés dans le grade d'adjoint technique de 2^e classe, sont reclassés dans le grade d'adjoint technique de 1^{ere} classe à identité d'échelon et d'ancienneté dans l'échelon, sans avoir à subir d'examen professionnel. Ce reclassement est opéré en trois tranches annuelles, après avis de la commission administrative paritaire compétente, à partir du 1^{er} janvier 2007, la dernière tranche devant se terminer au plus tard le 31 décembre 2009.

SPECIALITES	CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS	MODALITES D'INSCRIPTION
<p>ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS</p> <p>COMMUNICATION SPECTACLE</p> <p>ARTISANAT D'ART</p>	<p>CDG 70</p> <p>CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE SAONE</p>	<p><u>1. Retrait des dossiers :</u></p> <p>Sur place : au CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAONE uniquement, ZI du Durgeon I – 7 rue de la Corne Jacquot Bournot – 70000 NOIDANS LES VESOUL, du 13/04/2007 au 04/05/2007, pendant les heures d'ouverture au public.</p> <p>Par voie postale : au CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAONE uniquement, ZI du Durgeon I – 7 rue de la Corne Jacquot Bournot – 70000 NOIDANS LES VESOUL, du 13/04/2007 au 04/05/2007, cachet de la poste faisant foi – la demande écrite doit être accompagnée d'une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € libellée aux nom et adresse du candidat.</p> <p><u>2. Dépôt des dossiers :</u></p> <p>Sur place : au CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAONE uniquement, ZI du Durgeon I – 7 rue de la Corne Jacquot Bournot – 70000 NOIDANS LES VESOUL ; date limite de dépôt : 14/05/07 à 16h30.</p> <p>Par voie postale : au CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAONE uniquement, ZI du Durgeon I – 7 rue de la Corne Jacquot Bournot – 70000 NOIDANS LES VESOUL ; date limite de dépôt : 14/05/07, cachet de la poste faisant foi.</p>

<p style="text-align: center;">RESTAURATION</p> <p style="text-align: center;">MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE</p>	<p style="text-align: center;">CDG 39</p> <p style="text-align: center;">CENTRE DE GESTION DU JURA</p>	<p>1. Retrait des dossiers :</p> <p>Sur place : au CENTRE DE GESTION DU JURA uniquement, 5 avenue de la République – BP 86 - 39300 CHAMPAGNOLE du 13/04/2007 au 04/05/2007, pendant les heures d'ouverture au public.</p> <p>Par voie postale : au CENTRE DE GESTION DU JURA uniquement, 5 avenue de la République – BP 86 - 39300 CHAMPAGNOLE, du 13/04/2007 au 04/05/2007, cachet de la poste faisant foi – la demande écrite doit être accompagnée d'une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € libellée aux nom et adresse du candidat.</p> <p>Par téléchargement sur le site internet du 13/04/07 au 04/05/07 : www.cdg39.org Dans ce cas, renseigner le formulaire informatique, l'imprimer et le retourner au CENTRE DE GESTION DU JURA.</p> <p>2. Dépôt des dossiers :</p> <p>Sur place : au CENTRE DE GESTION DU JURA uniquement, 5 avenue de la République – BP 86 - 39300 CHAMPAGNOLE ; date limite de dépôt : 14/05/07 à 17h30.</p> <p>Par voie postale : au CENTRE DE GESTION DU JURA uniquement, 5 avenue de la République – BP 86 - 39300 CHAMPAGNOLE ; date limite de dépôt : 14/05/07, cachet de la poste faisant foi.</p>
<p style="text-align: center;">ENVIRONNEMENT HYGIENE</p> <p style="text-align: center;">CONDUITE DE VEHICULES</p>	<p style="text-align: center;">CDG 90</p> <p style="text-align: center;">CENTRE DE GESTION DU TERRITOIRE DE BELFORT</p>	<p>1. Retrait des dossiers :</p> <p>Sur place : au CENTRE DE GESTION DU TERRITOIRE DE BELFORT uniquement, 29 Boulevard Anatole France – BP 322 – 90006 BELFORT CEDEX du 13/04/2007 au 04/05/2007, pendant les heures d'ouverture au public.</p> <p>Par voie postale : au CENTRE DE GESTION DU TERRITOIRE DE BELFORT uniquement, 29 Boulevard Anatole France – BP 322 – 90006 BELFORT CEDEX, du 13/04/2007 au 04/05/2007, cachet de la poste faisant foi – la demande écrite doit être accompagnée d'une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € libellée aux nom et adresse du candidat.</p> <p>Par téléchargement sur le site internet du 13/04/07 au 04/05/07 : www.cdg90.fr Dans ce cas, renseigner le formulaire informatique, l'imprimer et le retourner au CENTRE DE GESTION DU TERRITOIRE DE BELFORT.</p> <p>2. Dépôt des dossiers :</p> <p>Sur place : au CENTRE DE GESTION DU TERRITOIRE DE BELFORT uniquement, 29 Boulevard Anatole France – BP 322 – 90006 BELFORT CEDEX ; date limite de dépôt : 14/05/07 à 17h00.</p> <p>Par voie postale : au CENTRE DE GESTION DU TERRITOIRE DE BELFORT uniquement, 29 Boulevard Anatole France – BP 322 – 90006 BELFORT CEDEX ; date limite de dépôt : 14/05/07, cachet de la poste faisant foi.</p>

<p>BATIMENTS, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS</p> <p>LOGISTIQUE, SECURITE</p>	<p>CDG 25</p> <p>CENTRE DE GESTION DU DOUBS</p>	<p><u>1. Retrait des dossiers :</u></p> <p><u>Par téléchargement uniquement sur le site internet</u> du 13/04/07 au 04/05/07 : www.cdg25.org Dans ce cas, renseigner le formulaire informatique, l'imprimer et le retourner au CENTRE DE GESTION DU DOUBS.</p> <p>Aucune demande de dossiers ne sera acceptée par courrier, téléphone, télécopie ou courriel.</p> <p><u>2. Dépôt des dossiers :</u></p> <p><u>Sur place</u> : au CENTRE DE GESTION DU DOUBS uniquement, 21 Rue de l'Etuve – BP 416 – 25208 MONTBELIARD CEDEX ; date limite de dépôt : 14/05/07 à 16h30.</p> <p><u>Par voie postale</u> : au CENTRE DE GESTION DU DOUBS uniquement, 21 Rue de l'Etuve – BP 416 – 25208 MONTBELIARD CEDEX ; date limite de dépôt : 14/05/07, cachet de la poste faisant foi.</p> <p>Le candidat devra obligatoirement transmettre au CENTRE DE GESTION DU DOUBS, le dossier de préinscription imprimé sur internet grâce au lien hypertexte « cliquez ici pour validation de l'inscription et impression du dossier ». Il est possible d'imprimer le dossier jusqu'à la clôture des inscriptions via la touche « accès sécurité ».</p>
---	--	---

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE, TELECOPIE OU COURRIEL
INSCRIVEZ-VOUS UNIQUEMENT PENDANT LES PERIODES D'INSCRIPTION !**

Pour les inscriptions par internet : les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Le candidat devra obligatoirement transmettre au Centre de Gestion le dossier de préinscription imprimé sur internet.

Tout dossier d'inscription adressé aux Centres de Gestion qui ne serait que photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et rejeté.